



Réunion du 02 Novembre 2021

Président : M. BOUGUERRA Momo

Présents : Mrs CHEUCLE Christian, GRAND René

COURRIERS RECUS

MAIRIE DE POUILLY LES FEURS : mail de Mr le MAIRE du 29 octobre concernant l'arrêté municipal sur votre commune pour le 30 octobre.

CS ST ANTHEMOIS : concerne votre mail du 27 octobre 2021. Lu et noté

FC ROCHE ST GENEST : concerne votre mail du 19 octobre 2021. Lu et noté

US ST GALMIER CHAMBOEUF : concerne votre mail du 26 et 27 octobre 2021. Lu et noté

AS CUZIEU : concerne votre mail du 26 octobre et 02 novembre. Lu et noté

TORANCHE FC : concerne votre mail du 24 octobre 2021. Attente accord du club adverse.

FC PLAINE ET PONCINS : concerne votre mail du 26 octobre. Lu et noté

C. TCHOUANTE(arbitre) : concerne votre mail pour résultat du match suite problème FMI. Lu et noté

AS CHAVANNAY : concerne votre mail du mardi 02 novembre. Lu et noté

ANZIEUX FOOT : concerne votre mail du 30 octobre. Lu et noté

ABH FC : concerne votre forfait en coupe VALEYRE LEGER. Transmis aux règlements

FC ROCHE ST GENEST : concerne votre mail du 30 octobre. Lu et noté

INFO CLUB

Pour une meilleure communication et afin de répondre à vos souhaits, il est souhaitable et recommandé de nous faire parvenir vos demandes : changement terrain et d'horaire au plus tard 15 jours avant la rencontre.

A dater de ce jour, en cas de défaillance de la FMI, vous devez obligatoirement établir une feuille match papier et à l'issue de la rencontre, l'a scanné dans footclubs.

EQUIPEMENT SPORTIF

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique, il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeux concernées (herbe et synthétique).

MODIFICATION PROGRAMMATION

Le match N54601.1 de Coupe de la LOIRE : FC ROCHE ST GENEST / AS ROANNE PARC du 11 novembre se déroulera **sur le terrain de Grangeneuve à Roche la Molière même heure**. L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

Le match N°50951.1 en D4 poule D du 14 novembre FC BONSON ST CYPRIEN / TORANCHE FOOTBALL 2 aura lieu sur le stade Legillion de Bonson **à 14h30**. L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

Le match N°51212.1 en D5 poule E du 07 novembre Sorbiers Quartier / Bellegarde se déroulera **à 12h30** au lieu de 13h00. L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.